

Londres confirme la taxe de 68 M\$ sur le bois d'œuvre

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC — Autre coup dur pour l'industrie forestière. Le Tribunal international d'arbitrage de Londres confirme que les entreprises forestières du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan devront payer une somme de 68 M\$ en taxes sur les expéditions de bois d'œuvre aux États-Unis.

« C'est une décision désastreuse pour plusieurs de nos membres », réagit le président du Conseil de l'industrie forestière du Québec, Guy Chevreton. En commission parlementaire voilà quelques jours, celui-ci avait d'ailleurs prévenu les députés du Québec des risques de fermeture d'usines advenant une décision défavorable. Les scieries constituent un maillon important de l'industrie forestière au Québec, leurs résidus étant aujourd'hui utilisés abondamment dans la fabrication du papier.

Rappelons qu'en février dernier, le tribunal avait condamné le Canada à verser 68 M\$ aux Américains pour avoir

dépassé ses quotas d'exportation en vertu de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux de 2006. Pendant que le Canada proposait un règlement par un paiement de 36,6 M\$, les États-Unis imposaient des droits de 10 % en avril dernier. Lundi, le tribunal confirmait son premier jugement. Aussitôt, le ministre fédéral du Commerce international, Stockwell Day, a indiqué que le Canada se plierait à la décision du tribunal.

« Dans les circonstances, ajoute Guy Chevreton, l'industrie n'est pas au bout de ses peines. Nous comptons énormément sur la disparition de ces 10 % de taxes. C'est maintenant aux Américains de prouver leur bonne foi en nous créditant les sommes déjà versées. »

La nouvelle est accueillie avec déception à la Fédération des producteurs de bois du Québec. Directeur général, Jean-Pierre Dansereau craint que les producteurs de bois ne perdent d'autres marchés, les scieries représentant un débouché important pour la forêt privée. À son avis, cette nouvelle taxe

pourrait retarder davantage la réouverture de certaines usines, sinon confirmer leur fermeture définitive.

« Cela semble signifier des paiements supplémentaires pour nos industries, affirme-t-il. Elles ne sont pas en mesure de payer ça. »

La forte poussée du dollar canadien au cours des dernières semaines, à 92 cents mardi, laisse planer encore plus d'incertitude sur les exportations de bois d'œuvre vers les États-Unis. La semaine dernière, Alexandra Mendes, députée libérale de Brossard-La Prairie, révélait que des magasins de matériaux à grande surface du Saguenay—Lac-Saint-Jean vendaient des madriers importés des États-Unis plutôt que le bois scié localement.

« C'est une véritable gifle pour les dizaines de milliers de travailleurs forestiers mis à pied au cours de cette crise », a affirmé la députée. Elle note que la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, grande productrice de bois d'œuvre, est l'une des plus durement frappées par la crise forestière.

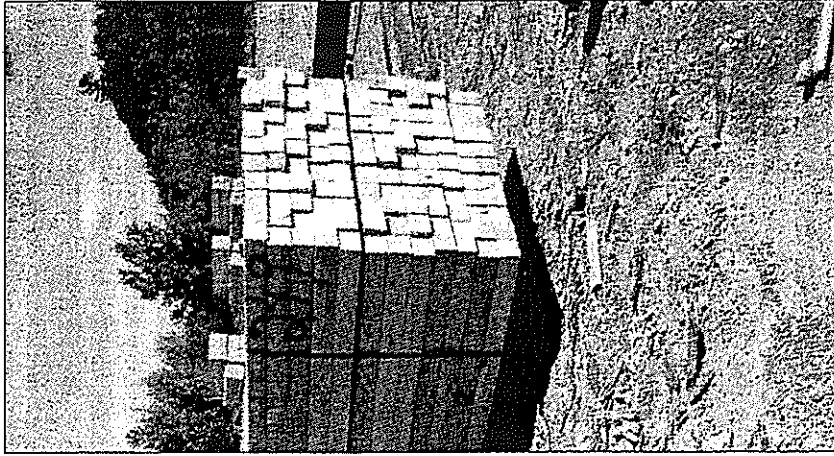


PHOTO : ARCHIVES/TCN

*La terre de chez nous
1^{er} octobre 2009*